CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21866** **VALABLE JUSQU'AU** **24/09/2027**

ÉDITÉ LE 15/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Raison sociale : SOCIETE MARCHAND

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/03/2002

339 MONTEE DE L'EMBRANCHEMENT
38270 REVEL-TOURDAN

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 713680015

Siret : 713 680 015 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 00094

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL 948 510

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL 948 510

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 74 84 57 12 **Fax :** 04 74 84 51 85

Portable : 0677081262

Responsabilité légale :
SOC REVELOISE DE TRAVAUX (340 611 102) / MARCHAND GUY PRÉSIDENT / MARCHAND BRUNO JOSEPH GASTON DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : marchand.btp@wanadoo.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 993 589 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	6	24/06/2025
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	6	27/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/09/2026 11:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.